

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 37 (1940)  
**Heft:** 4

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE**

---

**NÉCROLOGIE****† Jean WIRZ.**

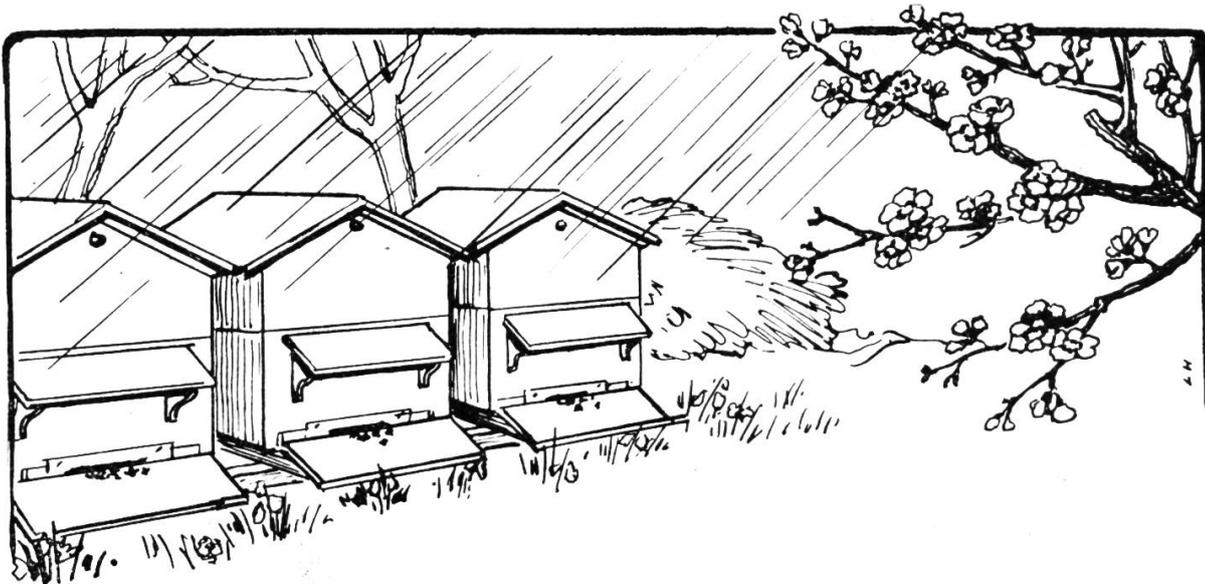
Le samedi 3 février écoulé, une nombreuse assistance d'amis et d'apiculteurs ont rendu les derniers devoirs à Jean Wirz, ouvrier des C. F. F. à Yverdon, enlevé à l'affection des siens, après une longue maladie, à l'âge de 65 ans.

Aimant les apiculteurs, toujours avide de connaissances apicoles, Jean Wirz était entré dans notre section en 1915. Il fréquentait régulièrement nos assemblées accompagné de Mme Wirz et de ses enfants, auxquels il sut communiquer le goût de l'apiculture.

Mme Brunner-Wirz et Maurice Wirz sont sociétaires depuis plusieurs années.

Nous garderons de ce fidèle et modeste ami un souvenir ému et présentons à sa famille l'expression de notre sincère sympathie chrétienne.

---



## Conseils aux débutants pour avril

Pour dire ce qu'il y a à faire au rucher en avril..., il faudrait y consacrer ce numéro tout entier si ce n'est plus encore. Et ce serait dommage pour les autres articles, envoyés par nos collaborateurs. Au surplus, mon état de santé m'empêche de commettre ce crime d'accaparement... Cela me donne l'occasion de remercier chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu nous assister de leur sympathie et de leur dévouement. Je n'insiste pas, car il ne convient pas de parler trop longtemps de soi.

Les journées de la semaine sainte ont été de toute beauté... même depuis un lit de maladie. J'espère que vous aurez pu jouir pleinement de ces beaux spectacles que présentent nos ruches quand, enivrées par les rayons du soleil printanier, nos abeilles remplissent l'air de leur chant d'allégresse. On ne donnerait pas ce tableau pour le plus grand prix, quand on aime ces insectes.

Comme je dois renoncer à dire ce qu'il faut faire en avril, je vous recommande instamment de reprendre votre «Conduite» et de la piocher à nouveau. Ce ne sera plus ainsi de la théorie sèche, mais de la pratique éclairée et raisonnée.

Il s'agit principalement de voir :

*s'il y a du couvain* et si ce couvain est compact, régulier. Dans ce cas, vous n'avez pas à vous préoccuper autrement de la reine : elle connaît sa tâche mieux que vous, laissez-la à sa besogne sans la troubler par vos indiscretions. Si par contre, le couvain est maigre, dispersé, à opercules plats, notez ces anomalies pour revoir cette ruche au plus tôt avec quelqu'un de compétent : il n'y a et ne doit avoir aucun scrupule à appeler quelqu'un à son aide, c'est au contraire faire preuve d'intelligence et de clairvoyance.

La seconde chose à contrôler rapidement, c'est *ce qui reste de provisions*. La consommation augmente fortement depuis une quinzaine et elle sera de 5 à 6 kilos par mois jusqu'à la récolte. Il faut donc pourvoir à cette nourriture, pratiquer le «nourrissement», bien que ce terme très clair ait le privilège de déplaire à certains puristes. Vous pouvez dorénavant employer le sirop (voir les recettes dans la « Conduite ») Au début, donnez-le chaud et légèrement parfumé pour attirer les abeilles dans le nourrisseur, de préférence le soir, pour éviter l'excitation et le pillage.

Les journées favorables ont permis une *petite récolte de pollen frais*, ce qui est le meilleur des stimulants. Nous avons aussi, comme tant d'autres, aspergé de vieux rayons avec de la farine... C'est un joli spectacle que l'on peut s'offrir à bon marché, mais depuis longtemps nous doutons un peu de l'utilité et de l'efficacité de ce pollen-ersatz. Mieux vaut infiniment répandre tout autour de chez soi les crocus, éranthis, saules-marsault, etc.

Vos bonnes ruches, mon cher débutant, laissez-les pour le moment bien tranquilles, vaquer à leur travail. Par une très belle journée, pour parfaire votre instruction et vous émerveiller devant l'ingéniosité de vos ouvrières, vous pourrez vous offrir le luxe et la joie de faire un examen complet d'une de ces vaillantes colonies. C'est une heure sans pareille, mais n'abusez pas de ces permissions, car vous retardez ainsi le travail de vos vaillantes amies, qui ont besoin de tous les instants favorables pour accomplir leur tâche.

Nous avons reçu fort peu de nouvelles sur l'hivernage ; nous aimerions en recevoir beaucoup, afin de renseigner par la voie du Bulletin sur les résultats de cet hiver qui a été angoissant à tant d'égards. Je souhaite vivement que tout se soit passé chez vous aussi bien que chez moi : sur 60 ruches, une seule de perdue, notée comme orpheline tard en automne 39.

Vive le printemps et tout ce qu'il nous apporte de joies par contraste avec ce que nous présente l'humanité actuelle.

St-Sulpice, le 26 mars.

*Schumacher.*

### **Assemblée des délégués 1940**

Le 9 mars se sont réunis à Lausanne les délégués des diverses Sections et Fédérations de l'Apiculture romande et il est utile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les travaux de l'assemblée afin que chaque sociétaire soit au courant de la marche de la Société.

Au gré du scribe qui doit élaborer son compte-rendu, le

cycle se renouvelle par trop rapidement ; d'une année à l'autre, le temps fuit avec une telle rapidité que les mois deviennent des semaines, les semaines des jours et les jours à peine quelques heures et déjà l'assemblée de 1941 pointe à l'horizon. La continuité du travail est telle que l'habitude en est devenue une seconde nature et qu'il semble que cela doit toujours continuer sur le même pied. Hélas ! les vides qui se sont creusés dans nos rangs nous rappellent à la réalité et il ne se passe pas d'année que nous ne rendions pas une minute de silence, hommage à ceux qui nous ont quittés. Puis le comité lui-même qui semblait à d'aucuns par trop inamovible a dû se séparer de 2 collègues bien chers, MM. Vuadens et Heyraud, lesquels se retirent pour cause de santé et d'âge. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que la séparation se fait, car des liens d'une amitié profonde et sincère s'étaient créés entre tous les membres du Comité et c'est peut-être là que l'apiculture a porté ses plus beaux fruits. Grâce à l'harmonie qui règne au sein du comité, toutes les questions administratives sont traitées à fond, les rapports sont complets, ce dont chacun pourra se rendre compte en lisant le Bulletin dans lequel ils seront imprimés. Comme on ne peut mettre toutes les têtes dans le même bonnet, il est fort naturel que de temps à autre une vague vienne rider la surface des eaux et il est bien qu'il en soit ainsi, car il vaut mieux que la Romande, si diverse par ses régions et ses mœurs, se mire dans notre lac que dans un étang aux eaux stagnantes. Cette année la vague qui est venue des montagnes agiter la surface du lac s'est calmement étalée, grâce au beau geste de M. Vuadens, qui par sa démission volontaire a permis la nomination d'un Valaisan, M. Reybellet de Sion, au Comité, alors que M. Walter de Délémont remplaçait M. Heyraud. Ainsi le rajeunissement du Comité s'est fait tout seul sans qu'il ait été nécessaire de procéder à un changement des statuts demandé par une Fédération qui aurait voulu un renouvellement obligatoire et un mandat limité à quelques années du Comité. Le mot de la fin fut prononcé par M. Lassueur qui constata simplement que quand une ruche a une bonne reine il n'y a qu'à la conserver. Et sur les bases de ce juste principe également M. l'abbé Gapany fut renommé Président, par acclamations et M. Farron confirmé pour une nouvelle période dans ses fonctions de membre du Comité. Il semble bien qu'au-dessus de l'Assemblée planait un besoin d'entente, d'harmonie et d'union si nécessaires par les temps troublés que nous traversons, besoin qui s'est étendu à nos relations avec nos Confédérés de la Suisse alémanique et du Tessin. Oui ! on peut le dire maintenant : il y a une apiculture Suisse et le méchant a fait œuvre qui le

trompe qui voulait que le Congrès du Dr Morgenthaler fût un insuccès. De l'avis de tous, le Congrès de Zurich fut le plus réussi de tous les congrès internationaux tenus jusqu'à présent et nous en sommes tout spécialement heureux pour celui qui, en butte aux calomnies, a pu sentir qu'il avait derrière lui la masse compacte de tous les apiculteurs suisses. Grâce à son dévouement, à son travail et à la collaboration de M. le professeur Schneider-Orelli et de M. le Dr Kobelt qui ont organisé le congrès de Zurich un immense pas en avant a été fait dans cette union qui fait notre force, union que jamais on avait sentie si profonde et si forte. Tout cela on l'a senti à l'assemblée des délégués et cela a créé une ambiance reconfortante. Ainsi le travail a-t-il avancé avec rapidité ; la proposition des Montagnes neuchâteloises d'accorder à un délégué le nombre de voix de vote auquel a droit une section éloignée était si juste et si logique qu'elle fut acceptée en un tourne-main. La question du sucre, que la guerre a fait renaître, fut également liquidée sans difficulté. Cette livraison du sucre a permis à la Romande de créer un fonds assez respectable qui sera mis à contribution pour le bien de tous par l'achat du Film projeté à Zurich, par la création de nouveaux concours à étudier par un subsidé accordé à la Bibliothèque. Puis le grand travail fourni par M. Thiébaud dans cette question de fourniture du sucre a valu à la Romande une sérieuse augmentation de membres et à ce jour 4310 apiculteurs font partie de la Romande, connaissant les soucis, tracas, ennuis inhérents à cette question du sucre, je ne suis pas étonné que M. Thiébaud ait été particulièrement favorable à un rajeunissement du Comité et à la transmission de sa charge à un autre. Mais, cher ami Thiébaud, pour l'instant personne ne peut te remplacer et tu dois te contenter de peiner pour tous. Sois donc remercié bien sincèrement pour ton dévouement.

Les circonstances actuelles, qui peuvent encore devenir pires, ne permettent pas de charger une section d'organiser une assemblée générale en 1940 et, sauf imprévu, les délégués y ont renoncé.

Je connais un membre du Comité qui serait fort aise si, pour une année également, on pouvait renoncer à la caisse, au budget, à la bibliothèque, etc... une année de repos ! Quand on se représente le travail que comporte la gestion de nos fonds, la responsabilité qui repose sur les épaules du caissier, on se demande comment M. Schumacher peut arriver à tout mener de front et à le mener à la perfection. Hélas, la maladie l'a tenu éloigné de l'assemblée des délégués, et les vœux de tous sont qu'il se rétablisse le plus vite possible... pour continuer sa tâche

en notre faveur, car l'égoïsme domine toujours. Inutile de dire que comptes, budget, bilan, tout fut trouvé en ordre parfait et adopté. Les délégués pensaient bien plus à M. Schumacher qu'aux comptes de la Romande. En 1940, ce sera la Section de l'Ajoie qui aura à les vérifier et à remercier M. Schumacher pour sa parfaite gestion de nos intérêts.

Pour terminer la séance, il fut décidé que le cours en montagne serait tenu, cette année, à Château-d'Oex ; puis ce fut le banquet, au cours duquel furent remis aux vétérans les gobelets traditionnels. Qui sont ces vétérans ? Chacun pourra le lire dans le *Bulletin*, puisque la publication de leurs noms fut décidée.

Et voici l'Assemblée des délégués de 1940 vécue ; que sera celle de 1941 ? Bien malin est qui pourrait le dire, pas plus que la récolte de 1941 ne peut être déjà jugée. Mais il faut conserver l'espoir, le courage, et continuer à aller de l'avant sans défaillance, car s'il s'agit de notre marotte, les avettes, il s'agit surtout de notre pays, auquel nos cœurs sont attachés indissolublement.

*Barbichon.*

### **Rapport 1939**

*présenté à l'Assemblée des délégués, le 9 mars 1940,  
par M. L. Gapany, président.*

Ce rapport auquel les conjonctures présentes et, surtout, les inquiétudes actuelles pourraient donner une tonalité grave, nous voulons qu'il inspire, au contraire, une confiance raisonnée. Nous croyons y parvenir si, oubliant, pour un moment, la guerre qui nous attriste, nous reportons nos pensées plus loin que ce septembre tragique où elle éclata, pour nous souvenir de l'été où l'Exposition nationale de Zurich proclama, à la face du monde, la gloire pacifique du labeur suisse.

C'est avec émotion que nous rappelons ici ces journées radieuses et pleines et toniques où, pour la première fois devant le spectacle encourageant de leur exposition collective, apiculteurs romands, alémaniques, tessinois et romanches se rencontrèrent, se serrèrent les mains en exprimant leurs communs espoirs.

Ainsi peu de jours avant le drame européen dont nous redoutions la venue et grâce à l'idéal pacifique qui est le nôtre, apiculteurs, des Suisses trouvaient des raisons nouvelles de se mieux comprendre et de se mieux aimer. Par cette manifestation d'union, ils renforçaient ainsi ce faisceau des amitiés suisses qui attesta avec tant de force quand la guerre éclata, que la Suisse opposerait au danger le rempart de toutes ses poitrines.

Un autre motif avait également engagé les deux cents apiculteurs romands d'accourir à Zurich ; il s'agissait, en effet, de prouver d'une manière tangible la grande sympathie des apiculteurs romands pour celui qui se dévoue sans compter depuis de nombreuses années en faveur de la cause apicole dans la Suisse toute entière, M. le Dr. Morgenthaler.

Président du Congrès International de Zurich, M. Morgenthaler était, à ce moment-là, l'objet de violentes et injustes attaques de la part des apiculteurs d'une nation voisine qui interdit à ses sujets la liberté de parler et de penser. On sommait les membres du Comité des Congrès internationaux de choisir un autre président pour le Congrès de Zurich, sinon les très nombreux délégués du pays en question renonceraient à participer aux assises du Congrès. Devant de telles menaces, les dirigeants des Sociétés suisses d'apiculture insistèrent auprès de M. Morgenthaler pour qu'il ne cédât pas aux arrogantes exigences de nos voisins. Il fallait qu'ils sachent que le peuple suisse n'était pas mûr pour l'esclavage ! Est-il besoin d'ajouter que le Congrès de Zurich, malgré l'absence des délégués en question, eut un succès qui n'avait jamais été obtenu dans les Congrès précédents.

Permettez-moi, chers délégués de vous féliciter d'avoir amené avec vous aujourd'hui vos aînés, ceux qui ont peiné avant nous et à qui nous devons un grand hommage de reconnaissance. Faisant volontiers droit à la demande de M. Grandchamp, je me fais un plaisir de citer les noms de nos vétérans qui ont daigné nous honorer aujourd'hui de leur présence.

Sont donc proclamés vétérans de la Société romande d'apiculture, MM. :

*Liste des jubilaires en 1940.*

Gretillat Denis, Coffrane.

Donzé Aurèle, Les Breuleux.

Tripet Emile, Chézard. (50 ans d'activité ; noce d'or)

Ducrest Joseph, Rossens.

Vauthey Denis, Remaufens.

Cardinaux Philippe, Châtel-St-Denis.

Brasey Jules, Châbles.

Chatton Victor, Romont.

Cavin Rodolphe, Moudon.

Grandjean Alfred, Bevaix.

Bolay Ernest, Morges.

Rod Edouard, Cossonay.

Girardet Edouard, Cuarnens.

Rey Emile, Marnand.

(Suite liste des jubilaires en 1940.)

Montandon Ali, Ponts-de-Martel.  
Lée William, Genève.  
Semoroz John, Genève.  
Chambordon Eugène, Versoix.  
Mlle Descartiers L., Anières.  
Morand Elie, Charmoille.  
Georges Frédéric, Vuibroye.  
Pierrehumbert Auguste, Sauges-St-Aubin (Ntel).  
Dony Georges, (Section de Lausanne).  
Mernoud Edouard, (Section de Lausanne).  
Groux Alphonse, Bioley Magnoux.  
Vaucher Léon, Buttet.

En attendant qu'un de mes collègues du comité central vous adresse nos sincères félicitations et vous remette un modeste souvenir, je me permets de vous dire, chers vétérans, toute la joie que nous éprouvons de vous voir au milieu de nous ; de tout cœur et bien haut je vous dis donc : soyez les bienvenus !

Chers délégués, permettez-moi, d'évoquer maintenant le souvenir de ceux de nos chers membres que la mort a ravis trop tôt à notre affection. Vous avez eu soin de retracer dans un article nécrologique, paru dans notre journal, la vie et les mérites de ces chers défunts. A tous ces braves, dont nous garderons longtemps le meilleur souvenir, nous voulons rendre aujourd'hui un dernier témoignage de notre vive et religieuse reconnaissance. Je vous prie donc de vous lever, Messieurs, pour saluer ces chers disparus.

Tout homme qui a le souci de réussir, à quelque carrière qu'il appartienne, sent le besoin de s'arrêter, afin de jeter un regard sur le labeur accompli avant de travailler à la réalisation de nouveaux progrès. Si ce même regard rétrospectif s'impose à tout apiculteur sérieux, à combien plus forte raison ne s'impose-t-il pas à ceux à qui on a fait confiance en les appelant aux honneurs et surtout aux responsabilités de présidents ou membres de comité.

Or, c'est comme tels que vous assistez aujourd'hui à cette assemblée. Oui, nous sommes ici réunis pour prendre des décisions importantes en vue de défendre les intérêts des apiculteurs et de faire progresser toujours davantage l'apiculture en terre romande.

Je vous demande donc de bien vouloir prendre part aux discussions ; mais en vous rappelant que le bon esprit doit régner sans cesse dans nos assemblées. Il ne doit jamais y avoir de place, chez nous, pour des discussions irritantes, ni pour

les amères dissensions. Ayons à cœur de maintenir la bonne réputation qu'on nous a toujours faite de gens bien éduqués. Cherchons non pas l'intérêt personnel ou régional, mais le bien général de l'apiculture.

1939 : année de la guerre, année de misère pour l'apiculture en général ! A part quelques rares endroits privilégiés, la récolte a été nettement déficitaire ; on peut en évaluer la moyenne à 6 kg. par ruche. L'hivernage s'était effectué dans de bonnes conditions et les colonies étaient fortes au moment de la floraison ; malheureusement la pluie presque incessante a forcé les vaillantes butineuses à rester au logis, bien malgré elles. Espérons que l'année courante sera favorable et ne présentera surtout pas les mêmes particularités au point de vue météorologique. Heureux ceux qui ont pu et ont su conserver le miel de 38 pour le mettre sur le marché en 39.

Le miel étant rare, le contrôle a été moins demandé, cela va de soi. Voici dans quelles proportions les cantons romands ont participé au contrôle. Vaud avec 1362 membres : 61 contrôles ; Neuchâtel, 526 membres : 35 contrôles ; Jura bernois, 685 membres : 19 contrôles ; Genève, 200 membres : 4 contrôles ; Fribourg, 609 membres : 176 contrôles ; Valais, 411 membres : 2 contrôles.

Le fait que Fribourg, à lui seul, compte beaucoup plus de contrôles que tous les autres cantons réunis prouve la nécessité du contrôle en Suisse alémanique. Les grossistes de Berne, Zurich, Bâle qui achètent le miel fribourgeois exigent régulièrement la carte de contrôle. Les comités de nos Sections devraient avoir à cœur de faciliter l'écoulement du miel de leurs membres en organisant régulièrement le contrôle. Le miel suisse ayant fait défaut, les frontières ont été ouvertes au miel étranger. Les négociants en ont acheté de grandes quantités, dont une partie ne manquera pas de concurrencer notre miel suisse de 1940 ; raison de plus pour favoriser cette année le contrôle de votre miel si vous voulez en faciliter l'écoulement. Nous recommandons vivement aux comités des Sections et de Fédérations de s'aboucher avec les grossistes tels que les Coopératives, Mi-Gros, Usego, etc. pour le placement en gros du miel de leurs membres. Qu'ils ne craignent pas de renseigner le public par des articles dans les journaux, sur les vertus du miel, de justifier le prix officiel en montrant que ce prix n'a guère été augmenté les années déficitaires, en attirant surtout l'attention des consommateurs sur le renchérissement, pour l'apiculteur, du sucre, de la cire, etc.

Nous rappelons aux comités de Sections qu'ils peuvent se procurer auprès de M. Schumacher la brochure Hæsler sur le

miel et ses bienfaits. Cette brochure devrait être remise aux membres pour qu'elle soit ensuite distribuée à tous les consommateurs.

Si chacun prenait la peine de déployer un peu d'activité en habile réclame, on consommerait beaucoup plus de miel, et son placement en serait bien facilité. De son côté, le comité de la Romande, d'entente avec les sociétés alémanique et tessinoise, a fait, en son temps des démarches pour obtenir l'élévation du droit d'entrée sur le miel étranger, droit qui a été porté à fr. 40.—, puis à fr. 120.— par cent kilos. N'a-t-il pas obtenu également de Berne le contingentement du miel, de sorte que les années de récolte convenable, le 80 % à 90 % des 25.000 quintaux de miel consommé annuellement en Suisse, provient de la production indigène. Quant à une « Centrale du miel » qu'on nous demande d'organiser, il ne faut pas y songer faute de capitaux considérables dont nous ne disposons malheureusement pas.

Le subside en faveur du « Cours de montagne » a été accordé à la section des Alpes, celle du Pays d'Enhaut y ayant renoncé pour l'instant. Les élèves du Cours, la plupart des débutants, ont suivi très régulièrement et avec beaucoup d'intérêt les leçons théoriques et pratiques données avec beaucoup de compétence par le Président et le Vice-Président MM. Fankhauser et Péclard. C'est surtout la vallée des Ormonts qui a bénéficié de ce Cours de montagne. M. Magnenat a assisté à la dernière séance au nom du comité central. Celui-ci s'est déclaré très satisfait de la manière dont le Cours a été donné et suivi.

(A suivre.)

### La flore et la ruche

Dans le Bulletin de décembre 1939, M. Magnenat se plaint de la constante diminution des sources de nectar dans notre pays et demande instamment que les collaborateurs du Bulletin donnent leur avis sur l'amélioration de notre flore mellifère.

A cette alarme qui paraît justifiée, une première question se pose: Pour quelle raison nos campagnes sont-elles moins fleuries que dans le bon vieux temps? Ce fait est dû à la culture intensive qui est pratiquée aujourd'hui par l'agriculteur. Les circonstances économiques ont obligé celui-ci à obtenir le maximum de rendement de ses terres. Ce qui fait que la luzerne a remplacé le sainfoin (esparcette), parce que produisant davantage et qu'on fait rendre le double de fourrage à nos prés naturels par l'emploi des engrais artificiels.

Ce fait est constaté sur tout le plateau suisse, dont la terre est cultivée plus judicieusement qu'autrefois au profit de celui qui la

travaille mais au détriment de l'apiculteur qui voit ses récoltes diminuer et du poète qui ne peut plus chanter les fleurs des champs.

Contre cette intensification de la production agricole, nul ne saurait songer à récriminer, actuellement surtout. L'apiculture, sur le Plateau, devenant par trop aléatoire, il y a donc lieu de laisser produire le miel aux apiculteur de la région du Jura ou des Alpes, où la flore est encore ce qu'elle a toujours été. Ou alors, pratiquer l'apiculture pastorale en rendant adéquat tout son matériel. Car, exploiter un rucher important dans une région où la flore naturelle n'existe plus, c'est s'exposer à le voir périr et à enregistrer un prix de revient du kilo de miel supérieur au prix de vente normal.

On a, me paraît-il, trop négligé le point de vue: adaptation de la ruche aux ressources mellifères. Il y a pourtant un axiome du quel l'apiculteur ne devrait pas s'éloigner. L'expérience prouve que, plus la flore principale d'une contrée est précoce et plus la capacité de la ruche doit être restreinte. Dans les nombreuses régions où le pissenlit est presque la seule production intéressante, la ruche D. B. ou D. T. est trop grande. Pour obtenir un rendement maximum d'une flore déterminée, il est indispensable de prévoir un cube pour le nid à courain qui soit complètement occupé à la veille du début de cette flore. La ruche Layens, délaissée aujourd'hui, ne conviendrait certainement pas pour récolter du miel de pissenlit. Par contre, où régner les essences mellifères telles que: tilleuls, châtaigners, astrance, etc, à floraison tardive, ce système donne un rendement supérieur à la Dant.

Quant à la ruche Burky- eker, nous devons malgré tout, reconnaître que tout le climat de la Suisse centrale et orientale, c'est bien le système convenant le mieux, grâce à la forme de son cadre. Elle serait susceptible d'amélioration, dans le sens de la facilité des opérations, en la rendant visitable par le haut.

En conclusion, sachons adopter le système de ruche à la flore qu'il nous est donné d'exploiter et au climat sous lequel nous vivons. Le régime actuel de production du sol étant néfaste aux plantes mellifères, l'élevage des abeilles devient de plus en plus aléatoire et n'est rémunérateur que là où l'agriculture n'a pas évolué.

*E. Péclard.*

### **L'arboriculture fruitière et l'apiculture**

Le rapport brut de l'arboriculture fruitière suisse se monte dans la moyenne des années à la somme très respectable d'environ 80 millions de francs et celui de l'apiculture à environ 8 millions de francs. Les différences d'une année à l'autre sont très

sensibles dans les deux industries et les variations entre les très grosses récoltes et des récoltes de misère comme 1939 sont loin de faciliter la vente des produits. Dans l'apiculture, les moyens d'obtenir de récoltes régulières n'ont pratiquement aucun succès. Il est admis généralement que les succès de la récolte dépendent pour le moins du 80% du temps, pendant que les efforts qu'on peut faire dans l'arboriculture pour l'obtention de récoltes régulières sont très significatifs. Ces efforts sont multiples, la lutte contre les insectes nuisibles et les maladies, la taille rationnelle des arbres, une fumure ad hoc et avant tout rechercher les soins pour une fécondation aussi favorable que possible.

Dans les lignes qui suivent, nous voulons essayer de montrer les conditions qui doivent être remplies, pour que dans les années (printemps) très peu favorables, un très grand nombre de fleurs de nos arbres à pépins et à noyaux soient fécondées par le pollen *voulu* et résoudre en même temps de quelle manière l'arboriculteur et l'apiculteur peuvent travailler la main dans la main.

Il est prouvé qu'à l'exception des coings et des pêches, de la plupart des abricotiers, ainsi que de quelques merisiers et pruniers, toutes les autres variétés à pépins et à noyaux sont tributaires au pollen d'une autre variété. Tout le monde sait que le pommier ne fleurit pas en même temps que le poirier.

Un verger de rapport exige donc la plantation de certaines variétés qui doivent lui assurer une pollinisation suffisante.

#### *La pollinisation au point de vue de l'arboriculture.*

Par des expériences très sérieuses, il a été prouvé que le pollen de nos arbres fruitiers n'est jamais transmis par le vent, comme d'aucun l'ont souvent admis.

Ainsi aux Etats-Unis d'Amérique, on coupait les pétales à toutes les fleurs des jeunes arbres et ces fleurs mutilées n'étaient pas visitées par les abeilles, donc pas un fruit. Si le vent avait quelque influence, il y aurait eu sûrement au moins une fécondation partielle, car on a fait la preuve par des essais de contrôle avec la pollinisation artificielle des fleurs mutilées que celles-ci n'ont subi aucun dommage.

Les insectes qui ont quelque influence pour la pollinisation, par exemple les bourdons, abeilles sauvages, etc., sont en trop petit nombre à ce moment, car elles n'hivernent pas en colonies. Mais tous les observateurs de notre belle nature savent que, par les beaux jours, au moment de la floraison des arbres fruitiers, les abeilles tourbillonnent en masse sur les fleurs. On estime qu'au moins le 80 % des fruits ont été fécondés par les abeilles. S'il y a quelques variétés de fruitier, surtout parmi les espèces à cidre, qui produisent des fruits sans pollinisation par les abeilles, on a

souvent constaté que ces fruits étaient sans pépins. Le degré de la fécondation dépend encore de l'état général des arbres, vigueur et soins donnés.

Par l'hivernage en colonie, par la construction de son corps velu et surtout par la manière de vivre, l'abeille est capable de remplir cette tâche si importante, on pourrait dire d'utilité publique.

Car il est prouvé, sans contestation possible, que l'abeille visite, lors d'une de ses sorties, toujours la même espèce de fleur, c'est-à-dire elle ne vole pas d'un pommier à la dent-de-lion, ou le contraire ; donc le pistil des fleurs de nos fruitiers est toujours garni avec du pollen de la même essence lors de la visite par les abeilles.

Il est de toute importance que l'arboriculteur connaisse les conditions du vol des abeilles. Pour inciter les butineuses à quitter la ruche, il faut une température minimale de 11 à 15°, et plus la température est élevée, plus l'abeille s'éloigne de sa demeure. En été, on trouve des abeilles souvent à plusieurs kilomètres du rucher, mais au moment de la floraison du fruitier, il est très rare de constater des températures très hautes et, en général, il n'est pas à conseiller que la distance entre le verger et le rucher le plus proche dépasse 500 à 800 mètres. Les arbres, dont les fleurs exigent une fécondation réciproque, devraient être plantés à 50-80 mètres de distance.

Il est très difficile de fixer le nombre de ruches nécessaires pour la fécondation d'un verger d'une surface donnée, mais, d'après les estimations, deux bonnes populations doivent suffire par hectare de plantation, toutefois on doit aussi admettre, du moment que la floraison des arbres fruitiers et du pissenlit tombe à peu près à la même époque, qu'une grande quantité de butineuses est attirée par le dernier au détriment des arbres. En général, en Suisse et à Genève, surtout, le nombre des ruches suffit à la tâche qu'on demande à nos avettes.

Au cas où un arboriculteur non apiculteur se trouverait à une trop grande distance d'un rucher, il y a un moyen bien simple d'obvier à cette lacune, c'est d'offrir, à titre gracieux, un coin abrité à un apiculteur pour l'établissement d'un petit rucher et ainsi chacun trouvera son compte.

#### *La pollinisation du point de vue de l'apiculteur.*

Tout le Plateau suisse peut être admis comme région de première récolte ou du printemps et si, par suite de mauvais temps, la floraison du fruitier et de la dent-de-lion ne peut pas être exploitée avec succès par nos butineuses, l'espoir d'une première récolte satisfaisante doit être abandonné, car celle-ci surtout qui

peut rapporter quelque bénéfice à l'apiculteur, car c'est ce miel-là qui est surtout estimé sur tout le marché suisse, par son arôme très fin.

L'apiculteur voit avec plaisir toutes les mesures que l'arboriculteur peut prendre pour maintenir ses arbres en bonne santé, comprenant très bien qu'un sujet en pleine vigueur doit produire une plus grande masse de nectar qu'un arbre malingre et abandonné. Il ne verra pas non plus d'un mauvais œil les traitements qui se font pour combattre les nombreux ennemis de nos fruitiers, à condition qu'ils soient appliqués dans les règles préconisées par les stations d'essais.

De son côté, l'apiculteur fera tout ce qui est en son pouvoir d'amener ses populations à la force voulue, au moment de la floraison du fruitier. Pour arriver à ce résultat, un nourrissage stimulant, bien appliqué à la fin du mois d'août, donnera non seulement une jeune et forte génération pour l'hivernage, mais il provoquera aussi une utilisation bienvenue de toutes les fleurs à pollen de l'arrière-saison.

Si les fournisseurs de pollen manquent dans certaines régions, l'apiculteur fera bien de planter du lierre, des ampelopsis, la verge d'or, des asters et bien d'autres. Une bonne couverture des rayons et une circulation rationnelle de la ruche sont des conditions d'une ponte précoce, mais rien n'incite les abeilles à la ponte au tout premier printemps comme le pollen frais.

A part des crocus, perce-neige, Erantys et bien d'autres messagers du printemps, ce sont surtout les noisetiers, les saules, les ormeaux, les vernes, les peupliers et les bouleaux qui fournissent une quantité considérable de pollen.

Très souvent, le pollen des noisetiers est perdu pour les butineuses, par suite de température trop froide, mais il y a pourtant des années où, pendant quelques jours, la chaleur est suffisante pour impulser les abeilles à procéder à une ponte assez forte. Un mois plus tard, au moment de la floraison des saules, les jeunes abeilles, à qui incombent les soins du couvain, sont en assez grand nombre et permettent donc à la reine d'étendre toujours davantage son action et, de cette manière, il y a donc une utilisation complète du pollen de ces arbres cités plus haut.

Donc, où ce pollen si apprécié manque, il y aura, sans aucun doute, une génération de butineuses trop peu nombreuses pour entreprendre, avec le reste des abeilles qui ont hiverné, le grand travail de la récolte du printemps et de la fécondation des arbres fruitiers. Si, par exemple, la reine a pondu une forte série le 10 mars, l'éclosion se fait après 21 jours, soit le 2 avril et quand ces jeunes avettes auront passé par la carrière de nettoyeuses, nourrices, cirières, etc., elles arrivent après trois semaines, c'est-

à-dire vers la fin d'avril à être des butineuses vigoureuses au moment de la floraison des arbres qui nous intéressent.

Forcément, d'une année à l'autre et d'un endroit à l'autre, il y a quelque différence dans ce rythme, mais c'est toujours la récolte du pollen des « chatons » qui donne le plus d'impulsion à la ponte du mois de mars.

### *L'aide réciproque de l'arboriculteur et de l'apiculteur.*

Il est donc de toute utilité, même de toute nécessité que les apiculteurs et les arboriculteurs s'entraident dans la mesure du possible et les occasions ne manquent pas, loin de là. L'agriculteur se fera un devoir de respecter dans son propre intérêt les porteurs de « chatons » qui peuvent se trouver au bord des forêts, dans les taillis et le long des cours d'eau. Dans cet ordre d'idée, il entreprendra peut-être même des plantations de saules aux endroits propices à cette culture, les apiculteurs leur fourniront avec plaisir les boutures et les jeunes plants de saule Marsault qui se multiplient assez difficilement par bouture.

Il serait aussi de toute importance que les sociétés d'agriculture et d'apiculture s'arrangent à présenter des requêtes auprès des autorités scolaires, afin d'enseigner aux enfants des écoles l'utilité de ces arbustes et d'obtenir de la part des autorités de police qu'elles défendent la cueillette de branches de « chatons ».

L'arboriculteur intelligent fera bien attention de ne pas porter dommage aux abeilles, lors des différents traitements, sans lesquels notre arboriculture ne pourrait pas soutenir la concurrence avec l'étranger. Jamais et sans aucune excuse, il ne passera le pulvérisateur sur les fleurs épanouies et si le verger est garni de dent-de-lion, il emploiera les bouillies arsénicales, le matin de bonne heure ou le soir, quand les fleurs sont fermées et ainsi le liquide tombé s'attachera sur le dehors des corolles et les abeilles ne souffriront pas de l'empoisonnement.

Les expériences ont prouvé que les traitements rationnels sont sans danger pour les butineuses, même par l'emploi des arséniates, sans lesquels les bouillies sont pour dire sans effets.

L'apiculteur, de son côté, doit penser que tout le monde n'est pas ami des abeilles. Il fera tout son possible pour protéger l'agriculteur contre les piqûres dans le voisinage du rucher. Dans ce but, il plantera une haie vive assez élevée devant la sortie des ruches, afin d'obliger ses protégées à un vol assez haut. Il ne se permettra pas de travailler au rucher quand le voisin est occupé à proximité. Et si, malgré tout, il arrive des fois que celui-ci soit piqué, une boîte de miel aidera sûrement pour lui calmer sa douleur.

L'apiculteur acceptera toujours, à la demande d'un agriculteur trop éloigné des ruches, de placer quelques populations dans son verger, au moins pendant la floraison ou, ce qui vaudra encore mieux, à demeure.

Une bonne entente entre les comités des sociétés intéressées peut aussi faire énormément pour créer cette entr'aide et ainsi être utiles les uns par les autres.

On pourrait encore envisager des réunions ou assemblées, comme il vous plaira, où les conférenciers compétents traiteront ces sujets si importants et il doit sûrement exister des films ou des projections qui pourraient nous faire voir ce qui se fait ailleurs, dans ce domaine.

D'après le Dr *Kobel*, directeur.

Communiqué et traduit par M. *Pfenniger*, Genève.

### **Le chardon mellifère**

*Echinops sphaerocephalus.*

Le chardon mellifère, encore peu connu, est une des meilleures plantes mellifères.

*Description.* — Famille des composées tubuliflorès, plante cultivée et spontanée, vivace. La racine vit 4, 5 ans et produit tous les ans des tiges et fleurs ; feuilles caduques. En mars se forme une rosace de feuilles. En mai-juin une seule tige pousse au milieu de cette rosace, tige qui peut atteindre 1 ou 2 mètres. Elle se ramifie et porte au bout des capitules uniflores qui peuvent atteindre 18 cm. de diamètre.

Les fleurs sont d'un tendre blanc-violet ou blanc-bleuâtre. Les promeneurs en raffolent pour en faire de magnifiques bouquets. Le nom chardon est peu exact, car la plante est à classer dans la famille des centaurées.

*Floraison.* — La floraison a lieu dans la période creuse, c'est-à-dire quand les premières sources de nectar floral sont taries et quand la forêt ou la bruyère ne rapporte encore rien (fin juillet, août). Par temps favorable, la floraison continue jusqu'en septembre, car les branches secondaires ne fleurissent qu'après les tiges principales. Les abeilles les fréquentent alors par milliers et en rapportent une grande quantité de miel. Ceci stimule la ponte de la reine mieux que le néfaste nourrissage spéculatif au sucre. On a observé même de belles provisions d'hiver provenant de cette miellée providentielle.

*Habitat.* — Cette plante ne croît guère spontanément ; il importe donc de bien choisir le lieu de culture. Elle se plaît bien

dans les carrières, chemins creux, talus de toutes sortes, terrains en friche, par exemple dans la zone fortifiée. Il serait utile de la semer un peu loin des chemins et sentiers pas trop fréquentés par les touristes qui lui réserveront le même sort qu'aux chatons de saules au printemps. Cette plante aime aussi le bord des cours d'eaux, lisières des bois. Pourquoi ne pas lui réserver un petit coin dans le jardin ? Mais rien ne lui convient mieux que les talus des routes et des chemins de fer.

*Culture.* — Là où la couche arable est assez importante, on sème directement au mois d'avril ou mai en lignes de 1 ou 2 cm. et on tasse la terre. La plante germe au bout de 8 à 10 jours. Cependant, il serait à conseiller de semer sur couche et de repiquer en avril-mai.

*Observations.* — Il n'est pas à craindre que cette plante envahisse les terrains avoisinants comme le ferait croire son nom qui a une certaine analogie avec le chardon commun. Les semences ne sont pas emportées par le vent. D'autre part, l'apiculteur avisé les cherche et les recueille soigneusement. Comme nous chérissons de préférence des terrains en friche pour la culture, les voisins ne seront pas menacés. On a observé des chardons depuis 10 ans dans une sablière sans que les champs voisins en soient infectés.

*Où se procurer les semences ?* — L'auteur soussigné a pu se procurer une certaine quantité de semences à la Maison Fabre, de Metz, qu'il plantera et dont il récoltera les semences en automne et qu'il tiendra à la disposition de ses amis apiculteurs à partir d'octobre.

D'après *Luxemburgische Bienen-Zeitung*.

A. Kratz, secrétaire de la Fédération Nationale  
des Sociétés d'Apiculture de France et des Colonies.

### **Miel cristallisé et non cristallisé**

Par ces lignes je viens répondre à l'auteur de l'article signé A. G. paru dans le Bulletin de février *Miel et succédané de miel* et c'est spécialement à propos du miel cristallisé ou non cristallisé que je réponds par un fait précis à l'appui dont j'ai été le témoin à l'Exposition nationale d'agriculture à Berne en 1895.

Le jury pour l'apiculture était composé de deux membres de la grande société d'apiculture alémanique, dont je n'ai pas retenu les noms et comme romand ce jury était représenté par M. de Blonay ing.

Presque tous les miels de la Société alémanique à cette exposi-

tion avaient été chauffés et je crois pour deux motifs: empêcher la cristallisation et obtenir en même temps une meilleure présentation.

Les exposants romands avaient du miel cristallisé. A la vue des premiers stands de cette exposition où il n'y avait que des locaux de miel cristallisé M. de Blonay de s'écrire: « Voilà comme il faut présenter le miel et ces exposants ont droit a un point de plus que les autres exposants de miel non cristallisé; parce que les premiers présentent le miel tel qu'il est sorti des rayons et c'est en même temps un signe d'authenticité de la pureté de ce produit!.

Je crois savoir que le point de vue de M. de Blonay a prévalu dans l'expertise générale des miels de cette exposition.

A mon avis il nous faudra toujours vendre nos miels cristallisés et sans jamais déroger à cette règle quitte à renseigner le consommateur comment il pourra décrystalliser le miel, s'il a une préférence pour le consommer sous cette forme.

Le vrai seul est beau et bon.

Je suis parti d'un point de vue un peu différent de l'auteur A. G. mentionné au commencement de ces lignes pour arriver presque à une même conclusion soit informer le consommateur comment il pourra décrystalliser le miel.

A. Cavin.



*Un excès de sel tue une centaine de colonies.*

Un apiculteur vaudois ayant perdu 96 colonies au cours de cet hiver, l'inspecteur régional de son district s'est, comme on devrait toujours le faire, adressé au Dr. Morgenthaler pour avoir l'explication de cette mortalité extraordinaire. A part une légère infection de nosérose, trop faible pour que la catastrophe pût lui être attribuée, le Liebefeld ne trouva ni acariose, ni maladie spéciale des reines ou des ouvrières. Par contre, l'analyse chimique des provisions a montré que ces dernières contenaient une proportion de 0,46 % de sel, dose abso-

lument mortelle pour les abeilles, dit le Dr. Morgenthaler. Et il recommande une fois de plus de ne mêler aucun ingrédient au sirop, les abeilles sachant mieux que nous ce qu'il leur convient ; voir à ce sujet les *échos de février*.

Sans y être formellement autorisé, nous pensons devoir porter ce fait à la connaissance des apiculteurs, afin de mettre en garde ceux qui se proposeraient de traiter au printemps leurs abeilles contre la nosérose.

### *Le thermomètre détecteur.*

Un apiculteur suédois, T. Settman, rapporte dans le *Bee World* qu'il a cherché longtemps un moyen permettant de s'assurer, rapidement et sans ouvrir la ruche, de la présence de la reine dans la colonie. Avec l'aide des opticiens Zeiss et beaucoup de peine, il construisit une sorte de périscope qu'il pouvait introduire par le trou de vol et qui, en 5 secondes, le renseignait sur l'existence d'une reine en activité ; mais l'appareil était cher. Il essaya ensuite de produire un bruit semblable au chant des vierges emprisonnées, mais les reines ne répondirent pas. Il se sert actuellement d'un thermomètre à maxima de 2 cm. de long seulement, fixé à une tige métallique creuse. La tige est coudée et permet d'introduire facilement le thermomètre par le trou de vol et de le pousser jusqu'au milieu de la hauteur. L'échelle du thermomètre ne comprend que quelques degrés aux environs de 35° C, cette température étant marquée sur la tige. Or, et c'est là ce qui étonne un peu, si la colonie possède une reine, le thermomètre marque 35° C ou un peu plus ; si ce n'est pas le cas, la température reste au-dessous de ce point, 32 à 34°. Settman n'a jamais trouvé une température de plus de 34° C dans une colonie sans reine.

L'appareil en question est sans utilité pendant la bonne saison, alors que la ponte peut être facilement contrôlée ; par contre, il peut rendre service au premier printemps, alors que l'apiculteur désire se renseigner sur l'état de ses colonies et que, pour toutes sortes de raisons, il est dangereux d'ouvrir les ruches.

### *Une ruche à cadres de 1500 ans.*

On a trouvé à Vehnemoor dans l'Oldenbourg, une ruche datant approximativement de l'an 500 de notre ère. C'est un tronc d'arbre creusé, semblable à la ruche généralement employée dans le nord de l'Allemagne au Moyen-Age. Ce qui est intéressant, c'est que la ruche de Vehnemoor, qui s'employait couchée, est garnie de cadres ronds destinés à supporter les

rayons. C'était donc une ruche à cadres ; nous ne disons pas à cadres *mobiles*.

*Les ennemis No 1 et 2.*

L'abeille a deux ennemis principaux : la loque et l'apiculteur. Ce dernier est assez souvent le plus nuisible.

*F. B. Paddock dans l'ABJ.*

J. MAGNENAT.

**Piqûres - Térébenthine - Aiguilles de sapin**

Dans le numéro de juin 1934 du Bulletin, pages 155 et 156, notre Rédacteur a publié ma première communication, annonçant aux apiculteurs la possibilité, au moyen de l'essence de térébenthine d'annihiler chez les abeilles l'envie de piquer.

Quelques essais m'ont permis depuis lors d'améliorer le procédé, en le rendant à la fois plus agréable pour l'apiculteur et plus efficace vis à vis des abeilles.

La friction à l'essence de térébenthine dessèche un peu la peau ; si on la répète trop fréquemment la peau pourra peler, même chez les personnes qui supportent bien cette essence.

Ayant constaté que les abeilles se rendaient en grand nombre au printemps sur les branches de sapins blancs, utilisées comme couverture protectrice pour le jardin, l'idée me vint d'aromatiser l'essence de térébenthine par les aiguilles de sapins.

Les essais me firent vite trouver une bonne façon de procéder, que je résume ci-après.

1. Remplissez une bouteille ou un flacon à gros goulot jusqu'au  $\frac{3}{4}$  environ, d'aiguilles vertes de sapin blanc. Versez ensuite l'essence de térébenthine jusqu'à couvrir les aiguilles. Bouchez et laissez le tout 15 à 18 jours, dans l'obscurité complète, par exemple dans une armoire...

A ce moment l'essence de térébenthine est devenue légèrement verdâtre.

2. Remplissez un autre flacon dans les mêmes conditions que le premier et versez sur les nouvelles aiguilles de sapin blanc l'essence de térébenthine de la première bouteille. Laissez cette seconde préparation bien bouchée dans l'obscurité pendant 3 à 4 semaines.

Après cette seconde période de 3 semaines, l'essence de térébenthine est devenue nettement verte. Cette préparation est plus douce en frictions que l'essence pure, et encore plus efficace pour enlever aux abeilles l'intention de piquer.

En se frottant les mains avec un peu de cette préparation, on peut approcher sans risque de piqûres, des colonies généralement très agressives, et même quand les abeilles sont excitées.

Les abeilles qui se précipitent sur les doigts térébenthinés et «sapinolés» éprouvent une sensation si agréable, qu'au lieu de piquer, elles lèvent l'abdomen dans un geste de satisfaction; elles semblent étonnées et désarmées, car elles ont l'air de réfléchir, et je crois que très rares seront les cas où les abeilles resteront assez méchantes pour conserver la décision de piquer, malgré l'odeur de la térébenthine et du sapin.

Si l'on ne dispose que d'une bouteille à large goulot pour faire la préparation, il sera facile de décanter la térébenthine après les 15 premiers jours d'infusion, de jeter les aiguilles qui seront devenues brunâtres, d'en remettre des fraîches dans la bouteille et d'y verser l'essence de térébenthine.

Cette préparation peut être utilisée comme remède de famille, en friction contre le rhumatisme.

Je dois toutefois ajouter ici, que certaines personnes ne supportent absolument pas l'essence de térébenthine, qui produit chez elles un peu de supuration de la peau. Ceux qui l'ont déjà utilisée sans inconvénients pourront faire usage de la formule décrite ci-avant, les autres demanderont conseil à leur médecin.

Je suis cependant certain de rendre service aux apiculteurs en leur communiquant le procédé que j'ai employé avec succès depuis plusieurs années.

En terminant j'ajoute quelques recommandations.

Il faut éviter que la lumière, même diffuse, n'atteigne le flacon où la solution se conserve, car la lumière provoque une oxydation qui détruit la couleur verte de la solution en la faisant passer au jaune clair, et la préparation perd une partie de son efficacité. La solution peut être conservée sur les aiguilles pendant des mois; elle deviendra alors vert-brunâtre et résistera mieux à l'influence de la lumière, parce que les aiguilles qui remplissent la bouteille font ombre à l'intérieur de celle-ci, et continuent à céder leur couleur.

Une solution devenue jaunâtre par la lumière peut naturellement être reverdie en versant l'essence de térébenthine sur des aiguilles de sapin fraîches.

Une personne à laquelle j'avais fait connaître cette préparation, me proposait, pour gagner du temps, de remplacer les aiguilles de sapin par de la térébenthine brute, que l'essence de térébenthine dissout.

J'ai fait l'essai, mais le résultat n'est pas le même qu'avec les aiguilles de sapin. La térébenthine brute dissoute dans son essence donne une solution jaunâtre très collante, qui en séchant

adhère à la peau, tandis que la préparation sur aiguilles de sapin ne colle pas, malgré qu'elle soit relativement douce au toucher. D'autre part, même si l'odeur leur est agréable, il ne faut pas que les abeilles rencontrent sur les mains de l'apiculteur un enduit tant soit peu adhésif.

Une solution sur aiguilles de sapin, décolorée 2 fois ou plus par la lumière et reverdie par de nouvelles aiguilles de sapin, devient épaisse et collante, comme celle obtenue par dissolution de térébenthine brute dans l'essence.

On peut remplacer les aiguilles de sapin blanc par des aiguilles de sapin rouge ou de pin, l'effet reste le même.

Il me semble toutefois, sans vouloir l'affirmer, que le maximum d'efficacité est obtenu avec celles du sapin blanc.

*Hermann Pfenninger.*

### **Le marquage des reines**

*(Suite et fin)*

*Vernis.* — Prenez quelques morceaux de celluloïd, faites-les dissoudre dans de l'acétone de manière à obtenir un liquide un peu épais, comme du miel extrait de 48 heures. Ce sera la base du vernis qui vous servira chaque année. Comme ce vernis doit sécher rapidement, il s'évapore aussi très facilement, il faut donc tenir la bouteille bien fermée.

Dans un petit flacon, si possible à gros col, mettez un peu de ce liquide, mélangez-y du jaune de chrome en poudre (ou toute autre couleur si vous le préférez), puis finissez avec de l'acétone liquide pour obtenir un vernis ni trop fluide, ni trop épais. Mettez une épingle piquée à l'intérieur du bouchon et fermez ce flacon le plus hermétiquement possible.

*Cage.* — Coupez un morceau de treillis, mailles de  $3\frac{1}{2}$  ou 4 mm., longueur 10 cm., largeur  $7\frac{1}{2}$  cm., roulez-le de manière à avoir un tube de 20 mm. de diamètre, soudez les deux parties. La cage est faite.

*Manchon-filet.* — Coupez un morceau de fer-blanc de 4 sur 8 cm. A l'une des extrémités, percez des petits trous à 4 mm. de distance, roulez et soudez, vous aurez alors un manchon qui doit coulisser facilement sur le tube en treillis. Dans les trous, passez, en croisant, du gros fil, de la fine ficelle ou du fil de fer à gaufrer, vous aurez alors un filet avec des mailles de 4 mm.

*Piston.* — Coupez un bout de fil de fer un peu rigide, long de 15 cm., soudez à un des bouts une rondelle métallique, de la grosseur d'une pièce de 10 ct., sur laquelle vous collez, à chaud si possible, un peu de feutre ou une étoffe un peu épaisse, voilà le pis-

ton fait, mais vous pouvez ajouter une petite rondelle de liège derrière la rondelle métallique, cela facilitera le fonctionnement du piston dans le treillis.

Prenez un bouchon qui entre sans trop forcer dans le treillis, coupez une rondelle de 10 mm. que vous fixerez avec deux agrafes à un des bouts, passez dedans le fil de fer qui ne doit pas aller trop librement, avec le bout qui dépasse faites une boucle de manière qu'elle arrête le piston à 2 mm. du bout de la cage, afin que, si le piston était par inadvertance poussé trop fort, la reine ne puisse pas être écrasée. Au surplus, le manchon étant très léger, il ne peut pas l'écraser, *si on ne le tient pas*.

Avec chaque cage, j'ai un bouchon mobile, attaché avec un bout de ficelle, de manière à l'avoir toujours à portée de ma main sans risquer de le laisser tomber dans l'herbe au moment psychologique, car je me sers de ces cages pour d'autres opérations avec les reines.

Voilà pour le matériel, voyons maintenant le moyen de se servir de tout cela. En principe, je ne touche jamais une reine avec les doigts, crainte de la blesser ou d'y donner une autre odeur que celle de la ruche. Lorsque j'ai vu la reine que je veux marquer, je lui pose la cage dessus, piston en haut et j'attends qu'elle monte elle-même, ce qui, généralement, se fait en quelques secondes... Sitôt montée, je passe rapidement le pouce sous le treillis, elle est prisonnière... Je pose le cadre dans la ruche et je mets un bouchon à la cage, alors j'ai tout le temps pour remettre en ordre la ruche et aller marquer la reine, ce que je fais généralement dans mon atelier. Le temps que je mets pour revenir auprès de la ruche permet au vernis de sécher et je ne cours pas le risque de voir la reine prendre la clef des champs.

Si j'expédie cette reine, je la mets immédiatement dans la cage d'expédition avec les abeilles d'accompagnement. Si je dois la remettre dans sa ruche, je laisse quelques minutes la cage sur les cadres, puis je la laisse sortir librement sur un cadre de couvain avec une ou deux bouffées de fumée. Depuis des années, je n'ai pas eu d'accident avec ce mode de faire. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une reine de grande valeur, je la mets dans une cage d'introduction, avec du candi dans le tube de sortie, clapet ouvert, cage que j'enlève à première occasion.

Pour le marquage proprement dit, une fois dans l'atelier, je m'assure, en le remuant un peu, que le vernis est en ordre, cas échéant je rectifie soit avec de la base, soit avec de l'acétone pur, je laisse le bouchon libre sur ce flacon, à la place du bouchon qui obstrue le treillis je mets le manchon-filet, je pousse le piston légèrement et lorsque le corselet de la reine se trouve sous une des mailles du filet, je pose légèrement un petit rond de vernis, au

moyen de la tête de l'épingle fixée au bouchon, je redescends le piston, ferme la cage... 1 tour est joué.

Cela se fait en quelques minutes et comme on peut régler facilement l'emplacement de la reine, on ne risque jamais de mettre du vernis ailleurs que sur le corselet.

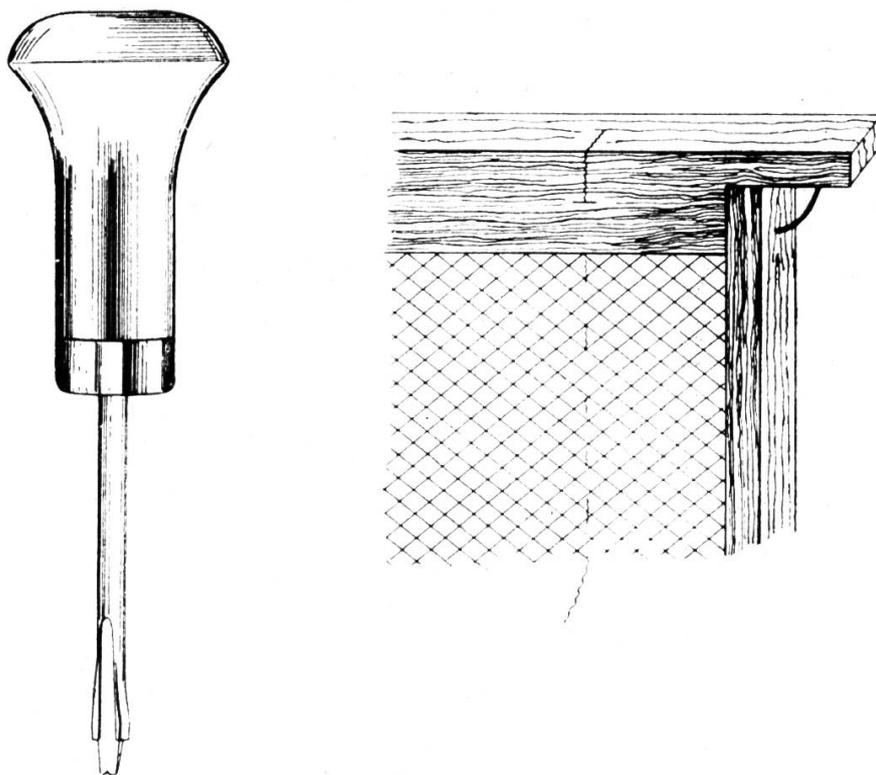
Beaucoup d'apiculteurs souriront de toutes ces explications détaillées, mais il y aura peut-être quelques débutants qui seront contents de ces détails et, s'il y en a parmi eux qui n'ont pas ce qu'il faut pour souder, je peux leur fournir ce qui leur manque.

Si je conseille une petite cage, c'est en toute conscience, car, avec une grosse, il est plus difficile d'y introduire la reine et si elle s'envole... alors la cage revient cher ! De même, en la plaçant sous le filet, il faut être prudent et ne pas la serrer plus que nécessaire. Pour ce qui me concerne, je ne sais pas ce que c'est que les accidents en marquant une reine... et j'en marque depuis 22 ans.

Onnens, le 10 février 1940.

A. L.

### Fixe-fil



Encore un nouvel outil?

Oui, mais il s'agit de faciliter une opération qui demande beaucoup de temps, de minutie et de patience.

On critique, avec une certaine raison, le perçage des trous pour

passer le fil destiné à soutenir les cires gaufrées dans les cadres. Ces trous donnent volontiers asile aux larves de fausse-teigne. (Il est vrai que si ces maudites ne trouvent pas leur refuge dans ces trous, elles le trouveront ailleurs).

Avec le «Fixe-fil» nous évitons ce travail énervant d'enfoncer des clous minuscules, difficiles à saisir avec les doigts, difficiles à enfoncer; les coups de marteau font souvent sauter ou rompre le fil; ce n'est pas rigide etc. Et pour les 5 ou 6 fils d'un cadre, cela représente 10 à 12 clous, vrais petits diables qui prennent plaisir à vous échapper, lutins qui semblent avoir la plus grande joie à contrecarrer votre ouvrage et à user votre patience qui devient facilement de l'impatience.

Pendant toute l'année 1939 je me suis servi de ce fixe-fil et... je ne me servirai plus que de cela. Il faut avoir soin de tremper le fixe-fil dans l'eau; la goutte d'eau que l'outil abandonne sur le bois au point où il pénètre, gonfle le bois qui serre alors le fil plus fortement.

*Alessandro Tonelli.*

(Réd.) Nous rappelons que M. Tonelli est notre collègue italien qui a construit la ruche Tonelli dont beaucoup d'apiculteurs sont enchantés. Nous recevrons volontiers les commandes que nous transmettrons à l'inventeur.

### **A bâtons rompus**

— Monsieur Nini, je m'excuse de venir vous déranger, je sais que vos loisirs sont entièrement consacrés à la distribution du sucre du printemps, que cela vous occasionne une nombreuse correspondance, des déplacements intempestifs et que vos soirées sont accaparées par la mise en ordre des quittances et de la comptabilité de cette importante fourniture. Toutefois lors de notre dernière entrevue vous m'aviez laissé entendre que vous agissiez plus simplement que moi pour déplacer rapidement des colonies ou des ruchettes à petite distance.

J'ai précisément en ce moment trois grands ruchettes que j'aimerais placer à côté de colonies faibles pour les réunir ensuite, les renforcer et changer par la même occasion les reines, opération que je n'ai pu faire l'année dernière à cause du mauvais temps et de la mobilisation.

Mes ruchettes possèdent d'excellentes majestés, nées au commencement d'Août de l'année dernière, j'avais quelques scrupules à venir vous importuner mais vous êtes si...

— Trêve de compliments mon jeune ami Claude, je suis enchanté de votre visite encore plus de vous serrer la main.

A cette époque de l'année, plus particulièrement, il ne faut perdre aucune abeille, c'est un luxe que l'on peut se permettre, il a moins d'importance une fois que la miellée est passée. C'est la raison pour laquelle je commence par déplacer la ruchette, le soir alors que les abeilles sont toutes rentrées, ou le matin de bonne heure alors qu'elles ne sont pas encore sorties de 0,30 cm à 0,40 cm du côté de son nouvel emplacement ou de la colonie à laquelle elle doit être réunie, une belle tuile rouge est placée devant, contre le support pour faciliter le repérage des butineuses.

Le deuxième jour elle est déplacée à nouveau d'un mètre, le troisième jour à l'heure ou l'astre des nuits fait son apparition la ruche ou ruchette

est transportée, sans heurt, directement à son nouvel emplacement. Le trou de vol est rétréci au passage de quelques abeilles, quelques brindilles d'herbe en ferment complètement l'entrée. L'air entre suffisamment par ce moyen.

Les abeilles pour pouvoir sortir devront ronger ce petit tampon d'herbes, ce qui a pour effet de leur faire perdre en partie, le souvenir de leur ancienne place. Par plus de précaution une planchette est appliquée contre le trou de vol, pour obliger les ouvrières à s'orienter à nouveau, la tuile rouge continue à être placée devant contre le support et une ou deux pierres de formes différentes ou un morceau de bois peint de couleur voyante est placé sur la planche de vol, comme point de repère.

A l'ancien emplacement mettre soit une ruche vide, une ruchette ou une simple caisse, renfermant deux vieux rayons secs. Les quelques butineuses qui reviendront dans la journée auront de la sorte un abri, elles seront complètement désorientées de ne plus trouver leur reine et leur couvain, la plupart regagneront l'endroit de leur nouveau domicile, les plus âgées se poseront, le soir venu, sur les cadres placés à leur intention. Lorsqu'elles sont toutes rentrées, les transporter très doucement devant leur demeure habituelle à sa nouvelle situation et les secouer sur un sac placé sur la planche de vol et traînant jusqu'à terre.

Les abeilles doivent être brossées le plus près possible du trou de vol, elles gagneront prestement l'intérieur, aidées en cela, par le rappel bien connu, qu'elles font lorsqu'elles ont retrouvé leur reine.

Elles sont tout heureuses d'être à nouveau dans la douce quiétude de la cité hospitalière, jamais plus elles retourneront à leur ancien emplacement dont elles auront complètement perdu le souvenir.

Celui-ci doit être rendu immédiatement à l'état nature sans rien qui puisse rappeler le gîte familial.

Passé la miellée on peut parfaitement se dispenser de déplacer la ruchette pendant deux jours consécutifs, mais au printemps, les vieilles abeilles qui ont l'habitude depuis l'automne de revenir au même endroit, perdent difficilement la mémoire du lieu de leur ancienne résidence, c'est pourquoi il est préférable de leur venir en aide, en les installant successivement à deux endroits de plus en plus éloignés, afin qu'elles remarquent que leur demeure fait un joli voyage d'agrément. *Nini.*

#### *Enfantine.*

Ma petite fille, 9 ans: Tu m'avais dit, maman, de ne jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même.

Oui, certainement, mon enfant.

Eh! bien, je viens de finir le grand pot de miel que grand-papa m'avait donné pour mon goûter.

## **NOUVELLES DES SECTIONS**

### **Chez les apiculteurs de Lausanne**

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le contrôle sanitaire des abeilles, pour la seconde fois, sauf erreur. MM. les inspecteurs vaudois des ruchers se sont réunis à Lausanne, au Carillon, le dimanche 25 février.

M. Jaquier, inspecteur cantonal, ouvre la séance à 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures et salue en termes excellents la présence de MM. Morgenthaler, du Liebefeld, le savant dont les travaux scientifiques sur les maladies des abeilles font autorité dans le monde entier; Dr. Chaudet, vétérinaire cantonal; Magnenat, ancien inspecteur cantonal; Fankhauser du comité de la F. V. A.; Grandchamp, président de la section de Lausanne. Il excuse l'absence de M.

Schumacher, rédacteur du *Bulletin d'apiculture*, retenu à domicile par la maladie, et constate avec plaisir la présence de cinq inspecteurs du Jura bernois. Il se plaît à reconnaître combien les relations sont agréables entre le service sanitaire, l'inspecteur cantonal et les inspecteurs régionaux. M. le vétérinaire Chaudet est vivement remercié pour l'appui intelligent et dévoué qu'il apporte à la lutte contre les maladies des abeilles et sa sympathie pour l'apiculture.

Le but de cette séance était de faire le point sur la santé actuelle du rucher vaudois et de discuter sur les méthodes les plus appropriées pour continuer la lutte contre les maladies et principalement l'acariose. La question fut introduite par un rapport excellent de M. Jaquier. Des cas de loque américaine ont été constatés ici et là et les ruches ont été détruites. La loque européenne est plutôt intermittente dans ses effets, qui dépendent beaucoup des influences de la température et de la carence de récolte. Mais la question actuelle reste toujours la lutte contre l'acariose qui doit être continuée sans relâche par des visites régulières et surtout par le traitement préventif au remède Frow. L'année 1939 n'a pas été favorable, et des pertes de colonies sont à enregistrer. Le rapport insiste sur l'analyse microscopique qui seule permet de diagnostiquer avec certitude le genre de maladie.

De la discussion générale qui suivit, on peut déduire que ces réunions sont utiles et nécessaires pour compléter les connaissances des inspecteurs et arriver à travailler d'une manière uniforme dans tout le canton. Le grand danger dans l'usage du remède Frow reste toujours le pillage qui en résulte. A quelle saison, comment procéder judicieusement, sont des questions dont la solution absolue n'est pas encore trouvée. Faudra-t-il s'astreindre à fermer complètement la ruche pendant le traitement, comme le préconisent les apiculteurs anglais?

Au banquet qui réunit tous les assistants, M. Chaudet apporta le salut du chef du Département de l'Intérieur, M. Bosset.

A 14 h. 30, l'essaim se regroupait, renforcé, dans la grande salle de l'École normale pour entendre une conférence de M. le Dr Morgenthaler et assister à la séance ordinaire d'hiver de la section d'apiculture de Lausanne, que préside avec autorité et dévouement, M. Aug. Grandchamp. Celui-ci présenta M. le Dr Morgenthaler en lui disant en termes choisis combien les apiculteurs attendaient avec impatience le plaisir d'entendre l'ami, et avec déférence et respect le grand savant.

La conférence de M. le Dr Morgenthaler fut une introduction à la présentation de projections lumineuses ayant pour but d'apprendre par l'image à reconnaître les maladies de l'abeille et du couvain. Reconnaître une maladie, c'est déjà la combattre, et dans cette lutte la science et la pratique doivent unir leurs efforts. Attention aux diagnostics superficiels; des échantillons doivent être soumis à l'analyse microscopique. L'hiver est toujours une saison précaire pour nos colonies; le rucher suisse paye en moyenne un tribut de 10% (en 1937, 20%), aux maladies, mauvaises conditions, et soins insuffisants. Dans la loque américaine et l'acariose, les agents de la maladie, une fois dépistés, sont combattus avec succès par des remèdes énergiques. Dans la loque européenne et le noséma, où à côté des bacilles, on remarque une prédisposition du sujet à la maladie, assez capricieuse, les résultats sont moins affirmatifs. Dans ce cas, la science a besoin de la collaboration intelligente de l'apiculteur, cette collaboration heureuse qui existe en Suisse et qui frappe les apiculteurs étrangers. Les intéressants clichés qui passèrent sur l'écran, commentés avec vie par le conférencier, furent combien suggestifs et tous les participants auront appris à reconnaître par des signes extérieurs une ruche contaminée. Des applaudissements spontanés saluèrent la fin de cette brillante causerie.

La séance continua, remplie par des affaires administratives; rapport

présidentiel, nomination du comité et des délégués aux instances cantonale et romande, approbation des comptes de la société, etc.

La question de la livraison du sucre aux apiculteurs par les sections donna lieu à une discussion assez étendue; la majorité des apiculteurs demande que cette livraison soit faite par «bons» comme il est procédé pour les sucres nécessaires à la bonification des mouûts et à la fabrication des «piquettes». Journée bien remplie puisque ce n'est qu'à 18 h. 30 que M. le président Grandchamp leva cette séance.

### **Fédération vaudoise d'apiculture**

MM. les délégués ont tenu leur assemblée générale à l'Hôtel de la Cloche, à Lausanne, dimanche 3 mars, sous la présidence de M. Fankhauser, qui regrette l'absence de MM. Schumacher, rédacteur du Bulletin et Deluche, caissier de la Fédération; tous deux sont retenus à domicile par la maladie et M. le président fait les vœux les meilleurs pour une prompt guérison. Après lecture du procès verbal de la dernière séance, M. Fankhauser donne lecture du rapport annuel sur l'activité de la Fédération, rapport très complet, qui met en lumière toute les questions intéressant l'apiculture vaudoise: crise politique et économique, achat de sucre par les sections, cours d'initiation microscopique, cours apicole en région montagneuse, cotisation et recrutement de nouveaux membres, relations avec la Romande, etc. Ce rapport est admis avec remerciements à son auteur ainsi que les comptes présentés par M. Soavi, et contrôlés par MM. Clerc et Conod des sections de Grandson et d'Orbe. Les dépenses ont été de fr. 530.80 et les recettes de fr. 490.50 d'où déficit de fr. 40.30. L'actif de la F. V. A. ascende à fr. 3181.80, en diminution de fr. 22.60 sur celui de 1939. Le caissier demandera l'ouverture d'un compte de chèques postaux. Le comité pour 1940 — 41, se composera de MM. Fankhauser, Deluche et Michaud, administrateur, à La Sarraz. M. R. Bovey de Romanel s. Lausanne devient suppléant. M. Valet et le secrétaire s'étaient désistés. Les sections de Morges et de Nyon sont désignées pour vérifier les comptes de 1940 — 41. Quant au budget, il prévoit un déficit de fr. 80.—, sur un total de recettes de fr. 450.— et de fr. 530.— de dépenses. L'assemblée générale est renvoyée à des temps moins difficiles.

Le Comité entrera en relation avec la direction de l'armée pour permettre l'obtention de congés en faveur d'apiculteurs mobilisés, au moment où les ruchers demandent des soins attentifs. Il sera sollicité de la «Romande» l'autorisation pour la section des Alpes de pouvoir organiser à nouveau un cours apicole aux Ormonts. Celui donné en 1939 a eu un plein succès; il fut suivi par 27 participants. Il y aurait lieu de récidiver.

La fin de la séance est consacrée à une discussion sur la question de fourniture du sucre par les sections. Les avis sont très partagés, mais il semble que la majorité est en faveur du statut quo, soit livraison par la Romande aux sections, et par celles-ci aux apiculteurs; avec le système des bons, nombre de délégués craignent que l'autorité de nos sections soit diminuée.

Commencée à 14 h 30, cette laborieuse séance fut levée à 18 h 15.

### **Société d'apiculture de Lausanne**

Une réunion amicale est convoquée pour *le dimanche 21 avril*. M. Jaquier, à Bussigny veut bien recevoir ses collègues dans l'un de ses ruchers et leur présenter quelques démonstrations intéressantes. Rendez-vous à la gare de Bussigny, à 14 h 30.

En cas de mauvais temps la réunion serait renvoyée au dimanche suivant.  
Le Comité.

### **Société genevoise**

Réunion amicale, lundi 8 avril, à 20 h. 30, au local : Rue Cornavin 4.  
Sujet : Comment augmenter sa production.  
L'essai de la Fête Dieu, par Mlle J. Giraudier.

### **Section de Grandson et Pied du Jura**

*Une belle séance apicole.*

Treycovagnes, le 11 mars 1940.

La section d'apiculture Grandson Pied du Jura a tenu son assemblée le dimanche 21 janvier, dans son local habituel, au Café du Commerce à Grandson. 70 apiculteurs et apicultrices étaient présents, plusieurs mobilisés étaient sous l'uniforme militaire. Cette belle assemblée donnait l'impression d'une grande famille dans laquelle on remarquait plusieurs vénérables têtes blanches encadrées et beaucoup de jeunes. Ce superbe essaim était groupé sous l'autorité d'une jeune et belle reine qui obtint un succès mérité.

A 14 h. 15, la séance est ouverte par notre distingué président M. Numa Clément, qui, après les salutations d'usage adresse un vibrant salut patriotique à nos membres sous les drapeaux, ainsi qu'à tous les soldats qui ont dû répondre à l'appel de la Patrie.

Après lecture des procès verbaux de l'année écoulée, tenus avec beaucoup de compétence par M. Besse secrétaire, notre président donna lecture d'un magistral rapport dans lequel il fit revivre les beaux moments passés en commun, en particulier ceux qui eurent lieu avec la section de la Béroche, à Plan-Jacot (Gorgier) pendant lesquels les participants purent fraterniser avec leurs collègues neuchâtelois.

M. Edouard Clerc, caissier modèle, présente un rapport détaillé des comptes, et M. Auguste Nicolet de Vugelles, rapporteur de la Commission de vérification, celui des comptes, qui est adopté à l'unanimité avec vifs remerciements. L'état de la caisse est satisfaisant, il a fallu à notre caissier beaucoup de vigilance pour que ses comptes s'établissent par un bon exercice et au bilan une augmentation de fortune.

Les participants eurent ensuite avec intérêt une causerie de M. H. Comte, inspecteur, qui après avoir parlé de l'état sanitaire des ruchers de la section, fournit de judicieux conseils sur la formation des plaques mellifères ou du stimulant des abeilles au printemps. Le copieux exposé de M. Comte fut illustré par la préparation de plaques et de graphiques.

La question du sucre fut également discutée. Le Comité expose les dispositions prises pour la distribution du sucre qui se fera à fin février.

L'assemblée a procédé au renouvellement du comité qui jusqu'ici était renouvelé chaque année ; à l'avenir il le sera pour une période de trois ans. Il a été constitué comme suit : président : M. N. Clément, vice-président : M. Aug. Lassueur, secrétaire : M. Besse, caissier : M. Clerc, membre adjoint : M. A. Mayor.

Une tombola fort bien garnie en objets apicoles fit d'heureux gagnants.

*Un participant.*

### **Section des Alpes**

L'assemblée ordinaire du printemps aura lieu le dimanche 28 avril 1940. à 13 h.  $\frac{3}{4}$ , au Central-Logis, à Bex.

*Ordre du jour :*

1. Procès-verbal.
2. Admissions et démissions.

3. Rapports : a) du Président sur l'exercice écoulé.  
b) des délégués à la F. V. A. et à la S. R. A.
4. Programme d'activité pour l'été 1940.
5. Course d'été.
6. Divers et propositions individuelles.
7. Visite de ruchers en cas de beau temps ; dans le cas contraire, conférence de M. Haari, des Avants, sur un sujet d'apiculture pratique de la saison.

Les collègues qui auraient des nouveautés dues à leur initiative sont priés de les faire figurer aux « apports sur le bureau ». En informer éventuellement le président à l'avance.

Le Comité rappelle que le présent avis tient lieu de convocation et espère qu'on nous amènera de nouveaux adhérents.

Du 18 mars 1940.

A. PORCHET, *secrét.*

### Section d'Orbe

L'assemblée générale ordinaire du printemps est convoquée pour le dimanche 7 avril à 14 heures au restaurant de la Charrue à Orbe.

Ordre du jour statutaire, rapports, nominations, tirage au sort de lots apicoles.

Les membres sont priés d'inviter tous les propriétaires d'abeilles qui ne font pas encore partie d'une section.

*Le Comité*

### Chez les Apicultrices romandes

Le Comité des Apicultrices Romandes ayant pris note de la demande de fonds de la Confédération, ont examiné leur situation financière qui se trouvait être au 1er janvier 1940, ce qui suit :

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Carnet d'Epargne                    | fr. 84,80  |
| 1 obligation défense nationale 1936 | » 500.—    |
| Intérêts courus au 1er janvier 1940 | » 11,25    |
|                                     | <hr/>      |
|                                     | fr. 596,05 |

L'actif disponible au 1er avril 1940 sera :

|   |            |
|---|------------|
| Carnet d'Epargne                            | fr. 84,80  |
| Remboursement et intérêts défense nationale | fr. 65.—   |
|   | <hr/>      |
|   | fr. 149,80 |

Aussi le comité a-t-il convenu de souscrire une part de fr. 100.— ne pouvant faire davantage au nouvel emprunt de défense nationale.

*Pour le Comité, la secrétaire-caissière : N. Loup Borel*

### NOUVELLES DES RUCHERS

*Francis Vionnet — Monthey, 28 février 1940.*

Jusqu'à aujourd'hui l'hivernage s'est fait dans de très bonnes conditions, aucune perte. A part 2 ou 3 où l'activité intérieure ne doit être qu'à son début, le reste travaille ferme sur les noisetiers très nombreux chez moi. Une brève visite à une colonie peu active: je tombe sur le 1re jour de ponte de sa majesté en date du 28 février.

## Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

*Prix moyens suisses*

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix  
du Département fédéral de l'économie publique.)*

*Mois de février 1940.*

|                |      |                   |      |
|----------------|------|-------------------|------|
| Genève         | 4.60 | Aarau             | 4.60 |
| Nyon           | —.—  | Lenzbourg         | 4.90 |
| Lausanne       | 4.55 | Brougg            | —.—  |
| Vevey          | 4.75 | Baden             | —.—  |
| Montreux       | 4.75 | Lucerne           | 4.80 |
| Aigle          | —.—  | Zoug              | 4.93 |
| Yverdon        | 4.50 | Zurich            | 5.10 |
| Payerne        | —.—  | Dietikon          | —.—  |
| Chaux-de-Fonds | —.—  | Winterthur        | 4.65 |
| Le Locle       | 4.50 | Schaffhouse       | —.—  |
| Berne          | 4.88 | Frauenfeld        | —.—  |
| Thoune         | —.—  | St-Gall           | 5.—  |
| Langnau        | 4.80 | Hérisau           | —.—  |
| Berthoud       | —.—  | Appenzell         | —.—  |
| Bienne         | —.—  | Buchs             | —.—  |
| Granges        | 4.50 | Altstätten        | —.—  |
| Porrentruy     | 4.50 | Coire             | 5.50 |
| Soleure        | 5.—  | Bellinzone        | 4.50 |
| Langenthal     | 4.50 | Locarno           | —.—  |
| Bâle           | 5.40 | Lugano            | 5.—  |
| Rheinfelden    | —.—  |                   |      |
| Oltén          | 4.80 |                   |      |
| Zofingue       | —.—  | Prix moyen suisse | 4.79 |

Malgré l'augmentation du bois, grâce à nos réserves de tilleul très sec, nous faisons aussi cette année

### **Cadeau de 20 cadres**

de n'importe quel système à tous apiculteurs qui nous commanderont 50 cadres (70 cadres, facturé 50) tout compris. Nous espérons faire connaître à tout le monde apicole, la spécialité de nos cadres en tilleul sec travaillé avec machines spéciales :

Prix des cadres non montés :

|  |          |
|--|----------|
| Pour couvain, Dadant ou Dadant Type, le cent | Fr. 18.— |
| Pour hausse, „ „ le cent                     | Fr. 15.— |
| Pour couvain, système suisse le cent         | Fr. 12.— |
| Pour hausse „ „ le cent                      | Fr. 10.— |

S'adresser à la maison spécialisée :

### **STABILIMENTO D'APICOLTURA**

**RIVA S. VITALE (Tessin)**

**LA PUBLICITÉ** dans le

« Bulletin de la Société Romande d'Apiculture »  
**porte et rapporte beaucoup.**

## Essaims naturels

de pure race italienne, garantis sains, seront disponibles au commencement du mois de mai. Expéditions suivant ordre d'inscriptions, livre

**Vosti Silvio**, apiculteur, **Tenero**  
(Tessin)

### *A VENDRE*

belles colonies sur 6 cadres D.B. reines 1939 prix 40.— fr. livrables fin avril.

**Rossier & Cie, Essertines s/Rolle**

### *A VENDRE*

Colonie de 25 ruches habitées, en bloc ou séparément et quelques ruches Dadant vides plus extracteur, maturateur etc. en très bon état.

S'adresser à **Mlle Gavillet au Mont** s/Lausanne.

## CIRE GAUFREE (1<sup>re</sup> qualité)

garantie 100% d'abeilles. Coulée :  
à grandes cellules et cellules normales

Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640,  
700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour  
hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.  
Prospectus sur demande.

**J. HANI, Sennis, Gähwil** (St-Gall).

### A VENDRE

1 rucher pavillon, état de neuf, 16  
ruches suisses, dont 9 habitées.

**Sarah Blanchard, Malleray** (Jura  
bernois).

# Abeilles

A vendre 14 ruches D.B. avec pro-  
visions chez **Julien Peytregnet**  
à **Molondin**.

### A VENDRE

20 colonies D.B. prêtes à la récolte sur  
6 cadres, dont 5 de couvain, reines  
1939. Nuclei de 3 à 5 cadres.

**Th. Luscher**, apiculteur, **Leysin**  
téléphone 74.

*Fabrique de ruches*

## A. BOILLAT & FILS

O. BOILLAT, Successeur **LOVERESSE** (Jura bernois)

Médaille d'or Berthoud 1924

**RUCHERS PAVILLONS DÉMONTABLES**  
**RUCHES TOUS SYSTÈMES – RUCHETTES – PÉPINIÈRES**  
**COUSSINS – NOURRISEURS (IDÉAL)**  
**CADRES DE TOUS GENRES**

**Prix courant sur demande**

## A vendre

2 ruches habitées et 3 vides en bon état, extracteur, matura-  
teur-clarificateur, cuve à désoperculer, armoire à cadres et  
cadres hausses et double hausse bâtis pour 5 ruches. Petit  
matériel. Pressant cause force majeure.

**Christinet**, Languedoc 5, **Lausanne**

*FABRIQUE* **J. PAINTARD**  
*DE RUCHES*

Les Ruchettes **VANDŒUVRES** près Genève Tél. 8 08 84

Essayez notre

## ENFUMOIR 1935

prix défiant toute concurrence, **fr. 10.-**. Fabrication de cire gau-  
frée garantie pure. Gaufrage à façon : Prix fr. 1.50 par kg. pour  
couvain ; fr. 2.— par kg. pour hausses.